



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

**Délibération du Conseil d'administration  
n° 2021 - 041  
Séance du 9 juillet 2021**

**Proposition de remise gracieuse de la dette d'une étudiante**

*Condition d'acquisition du vote :*

*Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés  
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

*Nombre de membres en exercice : 35*

*Nombre de membres présents (en visioconférence et physiquement) : 24*

*Nombre de membres représentés : 3*

*Nombre de vote pour : 27*

*Nombre de vote contre :*

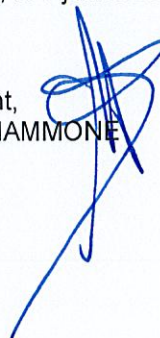
*Nombre d'abstentions :*

La proposition de remise gracieuse de la dette d'une étudiante, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Comportant des informations nominatives le document annexé n'est pas publié.

Fait à Arras, le 9 juillet 2021

Le Président,  
Pasquale MAMMONE



**SERVICE CENTRAUX**

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)